

Le nouveau chenil de la zone de police Montgomery 99 avenue Andromède à Woluwe-Saint-Lambert

La brigade canine de la zone de police Montgomery compte actuellement 12 maîtres-chiens. Elle dispose désormais d'infrastructures modernes parfaitement adaptées à ses besoins.

En effet, l'architecte communal, chargé du dossier a travaillé en étroite collaboration avec les services de police, et plus particulièrement les responsables de la brigade canine. Il a également visité plusieurs autres chenils de même type afin de répondre, au mieux, aux nécessités du personnel, tout en respectant le bien-être et la protection des chiens.

Le bâtiment, de plain-pied, comporte 12 boxes pour les chiens (ayant chacun un accès extérieur privatif), des bureaux, des vestiaires, un réfectoire, un espace d'intendance et de stockage du matériel et des aliments pour les chiens.

Il est entouré d'une barrière de haute sécurité. A l'intérieur de cette enceinte, se trouve une zone de stationnement pour les véhicules de la police et un espace qui permet aux chiens de s'ébattre.

- superficie de la parcelle : 1642 m²
- superficie du bâtiment 374 m²
- superficie totale des infrastructures intérieures et extérieures 850 m²
- Les boxes ont une taille de 140 /175cm en intérieur et de 145 / 450 cm pour la partie extérieure qui est, elle aussi, couverte.

Le financement du chenil de la zone de police Montgomery est assumé en totalité par la commune de Woluwe-Saint-Lambert :

- construction du bâtiment : 820.000 € (Société Hullbrige Associated S.A.)
- aménagements des abords : 82.500 € (Société Hullbrige Associated S.A.)
- régie : 27.032 €
- étude de stabilité : 11.300 € (T.P.F. Engineering S.A)
- études techniques spéciales : 9.900 € (B.D.A. S.A.)
- architecture : Rudy Cochie, architecte communal

Le bâtiment est donc propriété communale, il est loué à la zone de police.

Hautes performances énergétiques

Sensible à la préservation de l'environnement les autorités communales de Woluwe-Saint-Lambert ont veillé à ce que le bâtiment soit conçu selon des normes de performance énergétique durable.

L'enveloppe bénéficie d'une isolation performante et les dimensions des baies sont limitées afin de diminuer au maximum les déperditions calorifiques ainsi que le réchauffement excessif en été. Les murs extérieurs sont construits en blocs de béton isolants contenant des billes d'argile expansées et recouverts d'un isolant extérieur en polystyrène graphité de 12 cm d'épaisseur et d'un crépi décoratif.

La toiture est isolée à l'aide de panneaux en polyuréthane de 10 cm d'épaisseur et recouverte d'un système de toiture verte extensive rendant tout entretien et nettoyage des feuilles inutile. Cette toiture verte participe à l'amélioration de l'isolation en hiver, tout en diminuant l'apport calorifique du soleil en été.

Les châssis et vitrages présentent également un haut coefficient d'isolation.

Le bâtiment est équipé d'une chaudière à condensation et d'un système de ventilation à récupération de chaleur.

Pour la partie destinée aux chiens, un chauffage par le sol limite l'apport calorifique dans cette zone tout en permettant aux chiens, et au sol, de sécher plus rapidement, évitant ainsi la formation d'odeurs désagréables.

Afin d'éviter les déperditions de chaleur, des portes de type "guillotine" sont placées entre les boxes intérieurs et extérieurs. Elles sont réalisées en panneaux sandwichs à coeur de polyuréthane, recouvert d'un calfeutrage réalisé dans un matériau résistant aux éventuelles griffes et morsures des chiens.

L'éclairage économique est commandé par des détecteurs de présence. Le couloir central ainsi que la zone chiens bénéficient d'un éclairage naturel, grâce à des coupoles.

L'eau de pluie est récupérée et stockée dans une citerne de 20.000 litres. Elle sera utilisée pour le nettoyage des boxes et l'alimentation des sanitaires.

Sécurisation

La sécurité du bâtiment est notamment assurée par une clôture de haute sécurité, un portail d'accès automatique, un éclairage périmétrique commandé par des détecteurs de présence physique, des fenêtres équipées de vitres feuilletées anti-effraction. L'extérieur sera contrôlé par un système de vidéo-surveillance.

Tous les accès sont contrôlés à l'aide de lecteurs de gestion d'accès biométriques qui identifient l'utilisateur par la reconnaissance du réseau veineux du doigt.

L'antenne de police est séparée de la partie chenil par des portes blindées.

En cas d'urgence, en dehors des heures d'ouverture de l'antenne, l'interphone de l'entrée est directement relié au dispatching central de la zone.

Implantation

La question de la construction d'un nouveau chenil pour zone de police Montgomery était pendante depuis plusieurs années, car il fallait tout d'abord trouver un terrain. Et les sites disponibles pour ce type de construction n'étaient pas nombreux.

Le terrain, situé au bout de l'avenue Andromède apparaissait d'autant plus approprié qu'il était situé à l'écart des habitations et est entouré par une zone boisée. Les nuisances sonores sont limitées, d'autant que les entraînements se font en un autre lieu et que les chiens ne résident pas au chenil en dehors des heures de service.

Il était propriété de la société de logement « L'Habitation moderne » et, après une procédure d'échange de terrains avec la commune, il est devenu propriété communale, ce qui a permis de réaliser ce nouveau chenil.

Cette implantation permet en outre de renforcer la présence policière dans le quartier, puisque le bâtiment accueillera, très bientôt, une antenne de police, qui sera ouverte à certains moments de la semaine.

Celle-ci sera accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) via une rampe en façade. L'antenne comprendra une salle d'accueil avec un guichet accessible aux PMR et des toilettes adaptées aux PMR.

La brigade canine

La brigade canine de la zone Montgomery compte douze maîtres-chiens. Elle mène un travail de proximité des plus importants. La présence de binômes policiers-chiens dans les rues a un effet dissuasif certain, mais également un côté convivial indéniable qui permet d'établir le contact de manière plus sympathique avec les citoyens.

La brigade canine est particulièrement adaptée à la surveillance et à la sécurisation de lieux tels les parcs, les centres commerciaux ou lors des manifestations festives organisées sur le territoire de la zone de police.

La sécurité est une priorité des trois communes de la zone de police Montgomery, qui mettent tout en œuvre pour donner aux services de police les moyens de veiller au bien-être et à la quiétude des citoyens.